

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 4

Artikel: Aide au Vietnam
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

traux de Vérone, Padoue, Mestre et Rovigo de la Croix-Rouge italienne. Un impressionnant tonnage de colis, de sacs, de cartons, ces derniers contenant les batteries de cuisine et la vaisselle.

Les familles bénéficiaires ont été soigneusement sélectionnées — le degré de nécessité demeurant toujours le critère déterminant — par les soins des responsables locaux de la Croix-Rouge italienne, sur la base des renseignements fournis par les services communaux d'assistance et d'enquêtes approfondies.

En regard des besoins, notre aide, certes, peut paraître bien modeste. En fait, son apport ne permet de résoudre qu'une partie des problèmes que posent la réinstallation des sinistrés et surtout la reprise économique de cette région si particulièrement éprouvée. Mais comme nous l'ont répété à plusieurs reprises les représentants des autorités, ceux des services d'assistance, ceux encore de la Croix-Rouge italienne, tous ces secours qui ont afflué de l'étranger à la suite d'un désastre que l'Italie a ressenti à l'échelle nationale, ont été appré-

ciés tant pour leur valeur matérielle que pour leur portée morale, au titre d'une manifestation évidente de la solidarité au-delà des frontières qui est le mot d'ordre de la Croix-Rouge.

*

A l'heure où paraîtront ces lignes rédigées les derniers jours d'avril, les distributions individuelles des équipements mobiliers de la Croix-Rouge suisse destinés aux sinistrés auront débuté dans plusieurs provinces d'Italie. Elle s'étendront sur quelques semaines.

Aide au Vietnam

Sur le plan suisse

Au début de mars 1967, le Conseil fédéral a accordé à la Croix-Rouge suisse un nouveau crédit de Fr. 500 000.— dont Fr. 50 000.— destiné au programme d'entraide de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge comportant notamment des distributions de vivres et d'autres secours aux réfugiés et Fr. 450 000.— destinés à la poursuite de l'action médicale menée à Kontum, au Vietnam-Sud par l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse. Cette dernière, qui groupe des médecins, des infirmiers, des infirmières et d'autres spécialistes prodigue ses soins aux blessés et malades traités à l'hôpital civil de Kontum, ainsi qu'aux populations mon-

tagnardes vivant dans les environs de cette ville. Les membres de l'équipe suisse exploitent en outre actuellement, près de Kontum, un dispensaire à l'intention des « Montagnards » et forment des secouristes indigènes qui pourront par la suite prodiguer les premiers soins aux habitants de leurs villages.

La Croix-Rouge suisse a fourni aussi à son équipe médicale les moyens d'acquérir sur place des vivres et des vêtements qui sont distribués sous son contrôle à ses réfugiés nécessiteux.

Les interventions de la Croix-Rouge suisse ne se limitent toutefois pas à la région de Kontum. Notre Société

nationale de Croix-Rouge souhaiterait, en effet, s'occuper tout spécialement d'enfants vietnamiens blessés de guerre et malades dont l'hospitalisation, au Vietnam même pose de grands problèmes vu le manque de lits disponibles à leur intention. La Croix-Rouge suisse a par conséquent décidé d'installer un pavillon pédiatrique de 60 lits en annexe à l'hôpital civil de Da Nang et qui pourra vraisemblablement entrer en exploitation l'automne prochain.

Notre institution soutient par ailleurs, par la mise à disposition de personnel soignant, l'activité du Centre Croix-Rouge d'accueil pour invalides civils de Saïgon destiné à la réadapt-

tation d'adultes et enfants blessés de guerre. Un infirmier suisse s'occupe en outre de la formation de jeunes secouristes de la Croix-Rouge sud-vietnamienne.

La Croix-Rouge suisse peut heureusement apporter également une aide au Vietnam-Nord. Par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, elle a, à plusieurs reprises déjà, fait parvenir des antibiotiques et d'autres médicaments, ainsi qu'un don en espèces de la Confédération à la Croix-Rouge nord-vietnamienne qui a déclaré récemment qu'elle appréciait grandement une aide de la Suisse et d'entente avec laquelle d'autres envois seront prochainement acheminés en direction de Hanoi.

Sur le plan international

Cinq mois déjà se sont écoulés depuis que la Ligue a invité le monde de la Croix-Rouge à assister les populations civiles victimes de la guerre cruelle qui sévit au Vietnam. Impuissante à arrêter de si tragiques événements qui constituent la négation même de sa vocation originelle d'humanité, la Croix-Rouge s'est en effet employée à atténuer ces souffrances, mais son action est insuffisante en regard de tant de détresses.

Principes d'action

Chargé de mettre en œuvre le programme de secours élaboré sur la demande de la Croix-Rouge dans la République du Vietnam, le Délégué en Chef de la Ligue — M. Olof Stroh, Secrétaire général de la Croix-Rouge suédoise — a consacré son effort initial à jeter les bases d'une action d'impartialité et de neutralité. Il est arrivé à la conclusion que l'intervention de la Croix-Rouge sous l'égide de la Ligue devait obéir aux impératifs suivants:

- a) répondre aux besoins les plus urgents qui ne sont, ne doivent ou

ne peuvent être couverts d'autre source;

- b) s'étendre aux seules régions accessibles directement à la Croix-Rouge par ses propres moyens;
- c) s'appuyer sur la Société nationale et son infrastructure existante ou à développer;
- d) demeurer proportionnée aux ressources en matériel, en argent et en personnel que la Croix-Rouge peut engager dans l'opération;
- e) rester souple de façon à pouvoir s'adapter à tout instant aux changements de situation possibles.

Partant de ces données, il a décidé de limiter dans un premier stade son action à la région du Delta du Mékong où de très nombreux éléments de la population civile se trouvent abandonnés à eux-mêmes dans des conditions souvent tragiques; les distances y sont relativement courtes, les communications faciles par rapport au reste du pays et la Croix-Rouge vietnamienne dispose là d'une infrastructure assez forte. De plus la proximité de Saigon permet un contact étroit entre la Délégation de la Ligue et le Comité central de la Croix-Rouge vietnamienne d'une part, et le terrain des opérations de secours d'autre part.

Il est apparu également au Chef de la Délégation, à la suite de missions d'information effectuées sur place, que la forme même d'assistance assurée devait pour répondre à la situation et aux besoins subir quelques modifications par rapport au projet tout d'abord envisagé. L'assistance d'urgence sur le plan matériel, concrétisée par des distributions de rations de secours, devait dès la phase initiale s'accompagner, sous la forme de consultations médicales en masse, d'une action médico-sociale de première urgence et, dans certaines circonstances, d'un programme alimentaire à plus long terme par la création de « Gouttes de lait » destinées aux enfants.

Premières réalisations

C'est dans ces conditions et selon ces perspectives que la Croix-Rouge vietnamienne, aidée par les délégués de la Ligue, a développé son action. A partir de Saigon et de Rach-Gia, choisi comme base d'opération pour la phase d'intervention initiale dans la région du Delta, elle a étendu son assistance matérielle, de fin janvier à fin février, à plus de 12 000 personnes. En outre, deux stations de lait alimentant régulièrement 5 000 enfants et servant en même temps de centres de consultations médicales desservis par quatre médecins civils vietnamiens ont été établies à Soc-Soai et Binh-Hoa, cependant qu'un petit ouvrage a été ouvert à Rach-Gia même. Enfin les cours d'eau constituant souvent les voies de communication les plus commodes, un dispensaire mobile flottant a été construit et mis à flot. D'autres unités du même type seront acquises au fur et à mesure des besoins.

Le sampan « Henry-Dunant I » a fait sa sortie inaugurale à Rach-Gia. Il s'agit du premier dispensaire flottant de la République du Vietnam, pouvant transporter quatre personnes et des médicaments, ainsi qu'une civière démontable.

*

Dans une « goutte de lait » de la Croix-Rouge de la République du Vietnam installée dans un camp de personnes déplacées, 1 000 enfants bénéficient journellement d'un verre de lait et d'un comprimé de vitamines distribués par des infirmières de l'hôpital voisin.

Photos Ligue des Croix-Rouges

